

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Etat sous influence des anti-chasse

21 octobre 2022 à Issy-les-Moulineaux

La Fédération nationale des chasseurs (FNC) condamne la décision du juge des référés du Conseil d'Etat suspendant les chasses traditionnelles à l'alouette des champs. Le Conseil d'Etat, une nouvelle fois, répond favorablement aux demandes de la LPO et de One Voice qui les contestaient.

Extrêmement critiquable, cette ordonnance met une fois de plus en lumière l'incapacité du Conseil d'Etat à se défaire des mensonges d'une « écologie de salon » et à s'attaquer aux vraies causes du déclin de la biodiversité.

Rappelons qu'en 2021, à la suite de la suspension de la plupart des chasses traditionnelles, la FNC, les Fédérations départementales des chasseurs concernées et le ministère de la Transition écologique ont entrepris un important travail de mise en conformité de ces chasses aux récentes décisions de la Cour de justice de l'Union européenne et du Conseil d'Etat lui-même.

Immédiatement saisi en référé par la LPO et One Voice, le Conseil d'Etat a tenu, le 20 octobre, une audience au cours de laquelle les représentants de la chasse française et du ministère ont apporté la contradiction aux habituels poncifs d'Allain Bougrain-Dubourg et de la présidente de One Voice.

Adoptant sans retenue les affirmations idéologiques non démontrées des associations anti-chasse, ce juge unique a balayé les études sérieuses et récentes qui démontrent pourtant la sélectivité de ces chasses et l'absence de toute atteinte à la conservation de l'espèce.

Cette décision qui met fin à la saison des chasses traditionnelles à l'alouette des champs sera rediscutée sur le fond dans les mois à venir.

Pour Willy Schraen, président de la FNC : « Le Conseil d'Etat, une nouvelle fois, répond aux sirènes des anti-chasse sans tenir compte du travail exigeant réalisé par les services du ministère de la Transition écologique avec la FNC et les Fédérations des chasseurs concernées. Je tiens d'ailleurs à remercier le Président de la République et la secrétaire d'Etat d'avoir eu le courage de prendre ces arrêtés. A savoir, la rédaction de nouveaux arrêtés cadre qui répondent aux exigences du Conseil d'Etat vis-à-vis d'une Europe qui considère que la chasse est l'une des principales menaces contre la biodiversité malgré toutes les preuves du contraire. Cette décision du Conseil d'Etat est injuste et infondée. Ce pilier de l'Etat de droit, est manifestement plus



Fédération Nationale des Chasseurs

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

enclin à donner raison à tous ceux qui n'hésitent pas à lui tordre le coup au nom d'une idéologie anti-chasse primaire, qu'à ceux qui travaillent à la modernisation de leurs pratiques. En tant que citoyen et président de la FNC, j'attends évidemment mieux de la plus haute juridiction administrative de mon pays visiblement sous influence. La FNC ne lâchera rien d'ici à ce que le Conseil d'Etat juge sur le fond ces chasses traditionnelles. La question qui se pose aujourd'hui est de savoir comment maintenir ces chasses traditionnelles, qui sont autorisés par la directive oiseaux, mais que le Conseil d'Etat rejete ! Mon écoœurement est total, on ne pourra plus longtemps supporter ces humiliations répétées ! ».

A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France près de 5 millions de personnes dont 1,03 million de pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France. En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com> @ChasseursFrance

